083-218301539-20231221-2023-149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023 Publication : 26/12/2023

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER

E X T R A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 29

N° D'ORDRE : 2023-149

Présents: 22 Pouvoirs: 04

Excusé: 00 Absents: 03 Qui ont pris part à la délibération: 26 SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

<u>Présents</u>: M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - M. BLANC Romain –M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme SAUQUET Adeline - M. FRANCESCHINI Damien - M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – Mme ROCHE Mathilde.

<u>Pouvoir</u>: Mme DEMIERRE Colette donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. VINCENT Romain donne pouvoir à M. MARIN Michel – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe.

Excusé:

Absents: Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - Mme ASNARD Marjorie - M. SAUVAT Sébastien

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien.

19. <u>CREATION DE POSTES AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE – TABLEAU ANNUEL 2024</u>

Monsieur le maire explique que certains agents peuvent prétendre à un avancement de grade au titre de l'année 2024.

Considérant la manière de servir des agents ainsi que l'adéquation des missions exercées par l'agent avec celles dévolues au grade d'avancement, il sera proposé de créer les postes suivants au titre de l'avancement de grade :

| Date d'avancement | Grade d'origine | Grade d'avancement | Temps de travail |
|-------------------|--|---|------------------|
| 01/01/2024 | Gardien Brigadier | Brigadier-Chef Principal | 100% |
| 01/01/2024 | Rédacteur principal 2ème classe | Rédacteur Principal 1ère classe | 100% |
| 01/01/2024 | Adjoint territorial d'animation | Adjoint d'animation principal 2ème classe | 100% |
| 15/04/2024 | Adjoint technique territorial | Adjoint technique principal 2ème classe | 100% |
| 01/07/2024 | Adjoint technique principal de 2ème classe | Adjoint technique principal 1ère classe | 100% |
| 01/01/2024 | Adjoint technique principal de 2ème classe | Adjoint technique principal 1ère classe | 100% |

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ; VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

D'autoriser M. le maire à créer lesdits postes.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT